

24-25-26

**PLAN D'ACTION
CULTUREL**





LA POLITIQUE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Le développement culturel souhaité par Saint-Alphonse-Rodriguez repose principalement sur la relation entre l'apport culturel et la diversité de son territoire. Cet environnement, riche de lacs et de forêts, est lié à la culture et au patrimoine. Aussi, la reconnaissance d'un noyau villageois typique a été à la base d'une démarche recherchant une relation entre la nature, la culture et la collectivité rodriguaise.

Ayant en tête ce cadre général, la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez a décidé d'entreprendre la démarche de mise en place d'une politique culturelle. Avec l'aide d'un comité culturel attentif au cadre naturel et aux milieux de vie de la municipalité, les discussions ont mené à une consultation publique qui a confirmé l'importance de la culture dans notre communauté.

Par son caractère de municipalité rurale, Saint-Alphonse-Rodriguez se démarque, étant l'une des premières dans la région à inscrire la culture au sein de ses préoccupations. Le travail qui a été réalisé a permis de formuler la relation entre le cadre naturel, la culture, les arts et le patrimoine dans la collectivité rodriguaise.

La Politique des arts, de la culture et du patrimoine est disponible sur notre site web, à la bibliothèque municipale, ainsi qu'à l'hôtel de ville.





PLAN D'ACTION CULTUREL 2024-2025-2026

Le Plan d'action culturel 2024, 2025, 2026 fait suite à l'adoption de la Politique des arts, de la culture et du patrimoine de Saint-Alphonse-Rodriguez et au Plan d'action culturel 2021-2022-2023. Ce plan d'action guidera les activités quotidiennes des responsables de la culture et du comité culturel de Saint-Alphonse-Rodriguez afin d'opérationnaliser les objectifs stratégiques, en plus de permettre à la Municipalité de mesurer ses résultats et de garder en tête sa mission culturelle.



ORIENTATION 1

DÉFINIR L'IDENTITÉ CULTURELLE DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ

Le territoire de Saint-Alphonse-Rodriguez est un facteur d'influence de toute manifestation culturelle, tant dans la création, la production et la diffusion. La mise en valeur des lieux et bâtiments sera en harmonie avec le respect de l'environnement et de l'intégrité du territoire.

INTERVENTIONS

A. Soutenir les actions visant la protection du patrimoine bâti, du noyau villageois et des paysages typiques de la municipalité par des aménagements, des services directs et complémentaires, démarquant de manière spécifique le noyau du village.

B. Faire valoir la diversité de l'offre culturelle.

C. Intégrer des aménagements naturels et esthétiques qui deviendront un symbole de reconnaissance de la municipalité.

MOYENS D'ACTION

- Rénover la maison de la culture pour en faire un lieu de diffusion adapté aux artistes et à leurs œuvres.
- Soutenir les initiatives citoyennes favorisant la valorisation du patrimoine.
- Poursuivre la réflexion sur l'identité culturelle de Saint-Alphonse-Rodriguez.
- Poursuivre les ententes de développement culturel avec le *Ministère de la culture et des communications*.
- Diversifier l'offre culturelle : arts visuels, musique, théâtre, cinéma, cirque, littérature, danse, sciences, etc.
- Offrir des activités inclusives pour tous les publics - âge, genre, culture, etc.
- S'assurer de la pluralité des acteurs culturels
- Favoriser la gratuité des activités.
- Assurer une offre culturelle qui couvre toutes les saisons.
- Assurer une cohésion, une cohérence et un lien entre les oeuvres existantes et futures de la municipalité.
- Terminer le déploiement du projet Architecturama.
- Bonifier l'offre de sculptures extérieures et les cartographier afin de créer un circuit.
- Établir des espaces de diffusions en plein air pour les oeuvres culturelles.
- Entamer une réflexion interdisciplinaire sur l'aménagement des artères principales de la municipalité (De la Plage, Principale et Notre-Dame)



ORIENTATION 2

SOUTENIR ET FAIRE LA PROMOTION DES ARTISTES ET DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez reconnaît l'importance de l'apport des artistes et des travailleurs culturels. Ainsi, le soutien à la pratique artistique, incluant celle de la relève, s'exerce dans une volonté de consolidation des acquis et de développement de nouvelles initiatives qui pourront sensibiliser la collectivité au fait culturel.

INTERVENTIONS

A. Amener les artistes à devenir ambassadeurs de la municipalité.

B. Soutenir et faire la promotion de toutes les disciplines artistiques.

C. Créer une ambiance propice aux performances artistiques et culturelles dans le noyau villageois.

D. Miser sur le caractère intergénérationnel de la communauté en vue de la pérennité du patrimoine vivant et des savoir-faire.

E. Intégrer les arts aux projets de la municipalité.

MOYENS D'ACTION

- Grâce à un jury impartial, choisir chaque année l'artiste rodriguais de l'année. Son mandat : entrevue vidéo, article pour la presse et représentation de son travail dans la Municipalité.
- Promouvoir le répertoire des artistes rodriguais sur le site web de la municipalité et encourager les artistes à s'y inscrire.

- Sur les médias sociaux de la municipalité, allouer un montant à la promotion des artistes locaux.
- Créer du contenu culturel pour animer les médias sociaux de la municipalité.

- Créer des activités extérieures pour animer la rue de la Plage.
- Entamer une réflexion interdisciplinaire sur l'aménagement du noyau villageois.

- Créer des activités culturelles rassembleuses sur le partage des traditions et du savoir-faire des aînés.

- Rester à l'affût des projets des différents départements de la municipalité tel que l'urbanisme, l'environnement et les loisirs pour y intégrer une dimension culturelle.
- Mettre à jour l'inventaire des œuvres d'art de la municipalité à chaque acquisition.
- Gérer le système de rotation des œuvres dans les bâtiments municipaux.

L'environnement immédiat de la Municipalité recèle une multitude de lieux qui offrent des points de vue exceptionnels, des moments de quiétude, des découvertes florales, des possibilités multiples de se ressourcer. Ce même territoire compte plusieurs hameaux, en plus d'une zone urbanisée qui joue un rôle attractif par ses services et sa situation de bord de l'eau. C'est dans cette zone que se retrouvent les lieux culturels actuels.

INTERVENTIONS

A. Rendre disponibles les lieux de la municipalité, comme la bibliothèque ou la Maison de la culture.

B. Intégrer des éléments artistiques dans le mobilier urbain, dans l'identification des espaces publics, etc., afin de déterminer une signature pour la municipalité.

C. Consolider la communication entre la municipalité et la population.

D. Positionner le noyau villageois comme étant le lieu de diffusion privilégié et valoriser les lieux de performance pour les amateurs et les professionnels.

E. Soutenir le rayonnement de la diffusion culturelle vers les hameaux.

MOYENS D'ACTION

- Faciliter l'utilisation des locaux municipaux tels que la bibliothèque Dr. Jacques-Olivier, la Maison de la culture et le centre communautaire Rodriguais comme lieux de diffusion.

- Viser une image de marque de la culture rodriguaise et la déployer sur le territoire.
- Travailler en collaboration avec le comité de l'urbanisme pour intégrer la culture à l'urbanisme.
- Attirer les citoyens sur la rue de la Plage, à partir de la rue principale grâce à une oeuvre d'art.

- Dupliquer le babillard culturel à la fenêtre de la bibliothèque.
- Faire rayonner la culture dans tous les canaux de communications de la municipalité.

- Créer un plan imprimé ou virtuel de la municipalité en ciblant les points d'attrait culturels et en ajoutant une description pour chaque lieu, et la diffuser.
- Intégrer un jeu pour les enfants dans le plan de la municipalité.

- Proposer une offre culturelle aux différents hameaux et/ou qui voyage d'un lieu à l'autre.



ORIENTATION 4

DÉVELOPPER ET SOUTENIR LA CONCERTATION

La concertation est un instrument privilégié pour mettre en place et développer une politique des arts, de la culture et du patrimoine. S'ajoute aussi la concertation avec les municipalités voisines de manière à positionner Saint-Alphonse-Rodriguez comme halte culturelle au cœur de la Matawinie et, par conséquent, de Lanaudière. Un volet touristique viendra donc soutenir le développement culturel.

INTERVENTIONS

A. Mobiliser les artistes et les travailleurs culturels en vue de soutenir le développement des arts, de la culture et du patrimoine.

B. Favoriser la mise en place des échanges avec les municipalités et les organismes sur le territoire de la MRC de la Matawinie et dans Lanaudière.

C. Joindre l'offre artistique et culturelle à l'information touristique.

MOYENS D'ACTION

- Poursuivre les rencontres du Comité culturel et maintenir ces rencontres au minimum quatre fois par année.
- Favoriser la participation des membres du comité.
- Interpeller les artistes Rodriguais lors d'enjeux ponctuels.

- Joindre les tables de concertation culturelle de la région lorsque cela est possible.
- Favoriser les projets de partenariat avec les autres municipalités lanauoises.

- Allouer un budget pour de la publicité à Tourisme Lanaudière.
- Développer une route des traditions en collaboration avec la MRC de la Matawinie.



RÉALISATION

Ce Plan d'action culturel pour les années 2024-2025-2026 a été réalisé en adéquation avec la Politique des arts, de la culture et du patrimoine de Saint-Alphonse-Rodriguez.

Membres du comité culturel :

- Marie Montpetit, citoyenne rodriguaise, auteure
- Marie-Ève Boucher, citoyenne rodriguaise, artiste en arts visuels
- Ariane Vaillancourt, citoyenne rodriguaise, auteure-compositrice-interprète
- Guillaume Regaudie, citoyen rodriguais, comédien
- Fanny Bouchard, coordonnatrice à la culture et à la bibliothèque
- Isabelle Perreault, mairesse
- François Tremblay, conseiller municipal

Rédaction et graphisme : Fanny Bouchard

Des questions ? 450 883-2264 poste 7435 ou biblio@munsar.ca

Photographies : La majorité des photographies utilisées dans le présent document ont été réalisées par Christian Rouleau dans le cadre du calendrier annuel de Saint-Alphonse-Rodriguez pour l'année 2020.

Mention spéciale à Hélène Bombardier et Caroline Fortin pour leur implication et leur travail dans le développement de la Politique des arts, de la culture et du patrimoine de Saint-Alphonse-Rodriguez et du plan d'action culturel 2021-2022-2023.

